



Best
OF

Agence d'Architecture

l'Architecte de votre projet



Les étapes de votre projet:

1 Définir le projet:



Ecoute du client

Définition du projet dans ses grandes lignes, besoins du client, esthétique maison, travaux réalisés par le client, budget...

Conseils personnalisés

- Conseils techniques
- Conseils matériaux
- Conseils énergétiques

Analyse du site

- Visite du terrain
- Relevé et plans de l'existant
- Etude de sol

Proposition de plans

- Vérification faisabilité réglementaire
- Esquisses, Avant-projet...
- Détermination enveloppe financière

2 Déposer le permis de construire:



Démarches administratives

- Démarches auprès des services (ABF, DDT...)
- Suivi de l'instruction du dossier
- Conseils et assistance

Réglementation thermique

- Dialogue avec le BET thermique
- Optimisation énergétique
- Respect Réglementation Thermique ou label

Dépôt du permis

- Dossier graphique (Plans, perspective...)
- Formulaires, notices, reprographie dossiers
- Affichage obligatoire, assistance recours

3 Consulter les entreprises:



Dossier technique

- Plans techniques détaillés
- Cahier des charges descriptif par lot (choix matériaux, chauffage, aspect qualitatif...)
- Conseils et assistance

Appel d'offres

- Pièces administratives
- Sélection d'entreprises qualifiées
- Mise en concurrence
- Analyse et synthèse des offres

Signature des contrats travaux

- Choix concerté des entreprises
- Validations et signatures des contrats
- Engagement sur le planning des travaux

4 Réaliser la construction:



Préparation des travaux

- Déclaration ouverture chantier
- Démarches administratives concessionnaires (Elec, Gaz, Eau, Tel...)
- Visa des documents chantier des entreprises

Suivi du chantier

- Visites de surveillance des travaux, réunions sur site avec comptes-rendus
- Tests d'étanchéité à l'air
- Contrôle des factures et Comptabilité du chantier
- Contrôle du respect du planning

5 Réceptionner la construction:



Réception des travaux

- Réunion de réception des travaux
- PV de réception et notification
- Suivi et levée des réserves éventuelles
- début garanties décennales, DO...

Formalités de fin d'opération

- Déclaration achèvement travaux et conformité
- Soldes des contrats de travaux et Remise des clés
- Synthèse finale respect réglementation thermique
- Remise des dossiers ouvrages exécutés pour interventions ultérieures



Vous allez Construire, Agrandir, Rénover
L'Agence Architecture BEST OF vous apporte la réponse à vos préoccupations:

- un **Budget contractuel précis**
parce qu'un budget n'est pas forcément élastique,
un projet au meilleur prix car « en direct avec les entreprises », sans marge commerciale
- une **Explication claire et détaillée** de toute l'opération
parce qu'une relation de confiance est indispensable pour établir un dialogue constructif
lors de la conception de votre projet
- un **Chantier maîtrisé**
parce que réussir un projet de construction impose de la rigueur
- le **Professionnalisme et l'Indépendance** de l'Architecte
parce que votre Architecte doit vous apporter son savoir-faire et ses conseils au service de
votre projet.

Maison individuelle, Bâtiment public, Commerce, Entreprise...



pour en savoir plus ou nous contacter:

www.architectes.org/bestof



Agence Architecture BEST OF – architecte d.p.l.g. N°Ordre des architectes: S11744 (rég. poiS01094)
11 rue du moulin apparent – 86000 POITIERS – Tél. 09 50 24 79 86 Fax. 09 55 24 79 86
SARL au capital de 7500 € - SIRET 49902662300037 RCS Poitiers-APE 7111Z- TVA intracom. FR20499026623

